

Informations de base	
2025/2837(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Polluants organiques persistants tétrabromodiphényléther, pentabromodiphényléther, hexabromodiphényléther, heptabromodiphényléther et décabromodiphényléther	
Complétant <a href="#">2018/0070(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
15/11/2018	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
24/07/2025	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2025)04797</a>	
21/08/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
10/09/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2837(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2018/0070(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/10/03748

Portail de documentation

**Commission Européenne**

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2025)04797	24/07/2025	
Document annexé à la procédure	C(2025)6860	08/10/2025	

**Informations complémentaires**

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	